

M. Broome, appuyé par M. Jung, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-59, Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises des administrateurs), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. MacLellan, appuyé par M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-60, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Ormiston, appuyé par M. Korchinski, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-61, Loi tendant à dissiper tout équivoque concernant la constitution de la Commission canadienne du blé et l'exercice de ses pouvoirs et à écarter tout doute à cet égard (Commission canadienne du blé), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Churchill, au nom de M. Hees, appuyé par M. Balcer, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre.

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation afin d'augmenter de deux cents millions à trois cents millions de dollars la responsabilité maximum des importateurs, à quelque époque, aux termes des effets en cours dont le paiement est garanti par la Société en conformité de l'article 21A de la loi; et de pourvoir, en outre, à certains changements dans l'application de la loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les invalides.

La Chambre poursuit sa séance en comité.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

*(Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant l'article 15(3) du Règlement provisoirement modifié)*

*(Avis de motions—documents)*

M. Howard, appuyé par M. Fisher, propose,—Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse le priant de faire déposer à la Chambre une copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> avril 1960 entre le gouvernement ou l'un de ses organismes, ministères ou services et tout autre gouvernement, relativement à la largeur des eaux territoriales et aux propositions visant à étendre leurs limites. *(Avis de motion n° 10 portant production de documents)*.